

Ancrer la démocratie dans les territoires !

Citoyens, élus, associations : face aux mêmes enjeux

Nous, Fonda, Adels et signataires de ce manifeste, attirons l'attention des élus et des citoyens sur la nécessité de renforcer le pacte démocratique sur tous nos territoires. Alors que des réformes institutionnelles se dessinent, alors que les municipalités dressent un premier bilan de leur action depuis 2007 et que s'élaborent les projets pour la prochaine mandature des conseils régionaux, la coopération entre société civile et collectivités territoriales doit être renouvelée.

La crise de notre modèle de développement est structurelle et globale. Elle est économique, sociale, écologique, culturelle et politique. Le pire ne pourra être évité sans une transformation radicale de nos modes de vie, de nos manières de penser, de consommer, de produire, d'être solidaires.

Pour réussir, il faut une volonté politique ferme et partagée, mobilisant non seulement la puissance de l'action publique mais aussi les ressources de la société civile. Nous avons besoin de l'énergie, des compétences et des convictions de nos concitoyens et des organisations dont ils se sont dotés, notamment leurs associations.

Cette conjonction des forces sociales et de la puissance publique se construit avant tout sur les territoires, par la proximité et les relations humaines qui s'y nouent dans la reconnaissance mutuelle et la coopération. C'est aux niveaux territoriaux que doit d'abord s'élaborer et se mettre en mouvement le nouveau pacte démocratique dont nous avons besoin.

Nous partageons le souci d'une meilleure organisation des compétences entre les différentes collectivités publiques, et d'une réforme de la fiscalité locale, sous réserve qu'elles n'affaiblissent pas la capacité des collectivités territoriales à soutenir les initiatives citoyennes, à coproduire le bien commun avec le milieu associatif. Les réformes de l'organisation politique et administrative doivent renforcer la capacité de tous les acteurs à agir ensemble pour la collectivité, dans le respect de l'autonomie de chacun. C'est pour cela que nous demandons qu'un débat citoyen ouvert, et le plus large possible, soit engagé sur l'acte III de la décentralisation et la réforme de la fiscalité locale.

Mais la seule rationalisation des structures ne saurait suffire. C'est notre capacité collective à coproduire l'intérêt général qu'il faut renforcer en permettant au plus grand nombre d'œuvrer à sa définition, sa mise en œuvre et son évaluation. Les associations doivent y jouer un rôle essentiel en coopération avec les élus locaux, en inscrivant leurs actions communes et respectives dans un ensemble d'engagements réciproques précis et formalisés.

Pour permettre cette consolidation des relations entre société civile et élus, quatre objectifs prioritaires doivent être poursuivis :

- **Définir des règles de relations entre élus et société civile,**
- **Soutenir les associations et les habitants, dans leurs capacités à être des forces de propositions,**
- **Ouvrir le jeu démocratique avec la création d'espaces de débats permettant une appropriation collective des politiques publiques,**
- **Construire des politiques associatives territoriales.**

**Pour signer cet appel ou plus d'informations
www.fonda.asso.fr**

Définir les règles entre élus et société civile

Premières pistes

La participation citoyenne est un outil indispensable à l'élaboration des politiques territoriales. La vie associative est un mode privilégié d'expression collective de la société civile. La spécificité et l'autonomie de sa contribution au bien public, doivent être reconnues et garanties. La concertation et la démocratie participative nécessitent un cadre partagé, et une réflexion sur la place qu'y occupent les associations.

Pour construire une charte qui a du sens :

Formaliser les valeurs et principes partagés et les modalités d'évaluation des partenariats

Préciser les missions spécifiques des différentes instances ou dispositifs de concertation et articulations entre eux.

Nous engageons les élus et les acteurs locaux, citoyens et associations, à élaborer de manière concertée une Charte de la vie associative et citoyenne et à définir les conditions de son suivi et de son évaluation.

Soutenir les associations et les citoyens

L'engagement et l'énergie des citoyens doivent être mobilisés pour inventer des réponses aux défis que nous avons à relever. Or les politiques publiques, de plus en plus fragmentées, conduisent à un éclatement des interventions administratives, politiques et associatives. Le sentiment de mise en concurrence et de dispersion des initiatives, s'accroît. Pour porter ensemble, avec une force et une autonomie accrues, les exigences et compétences de la population, les associations doivent se donner les moyens de mieux coopérer entre elles. Elles doivent associer à la légitimité des organisations associatives établies et reconnues les dynamiques nouvelles que recèlent les nombreuses initiatives émergentes.

La pratique de la co-construction des actions publiques essentielles permet, à l'exemple des agendas 21 de développement durable, de valoriser dans les faits ces apports de la vie associative.

Premières pistes

Réaliser un diagnostic partagé sur un enjeu du territoire

Créer des espaces d'échanges sur Internet (forums thématiques, information, outils collaboratifs, etc)

Définir les missions d'une maison des associations en matière de mise en réseau des associations.

Pour garantir plus de cohérence et d'efficacité, nous engageons les associations à :

- **organiser des rencontres interassociatives autour d'enjeux concrets ;**
- **se constituer en collectif pour être force de proposition auprès des élus pour le développement de leur territoire ;**
- **développer la mutualisation des ressources et des expériences.**

Nous engageons les élus à favoriser ces initiatives et mettre en place un soutien à ces coopérations interassociatives (maison des associations, maison de quartier, CICA, etc).

Ouvrir le jeu démocratique

Des instances et processus de « démocratie participative » se développent. Il faut maintenant renforcer et animer la participation des citoyens et l'ouvrir au plus grand nombre. L'expérimentation de pratiques et leur évaluation, nécessaires à la diffusion d'une culture de la participation, restent très insuffisantes. La participation des petites associations, souvent sans salariés et non fédérées, doit être favorisée en tant que passerelle entre une participation d'individus isolés et des formes trop codifiées de participations institutionnelles.

Premières pistes

Organiser des sessions de formation pour les petites associations et les individus intéressés
Définir les critères d'évaluation des processus participatifs
Réfléchir et expérimenter sur la manière d'ouvrir davantage la participation, notamment aux « sans-voix »
Créer un laboratoire où sont observées, expérimentées et évaluées les pratiques.

Nous engageons les élus à définir des principes et des méthodes d'animation de la participation,

Nous engageons les associations à permettre l'expression du plus grand nombre et particulièrement des personnes exclues de l'espace public.

Premières pistes

Faire un travail de cartographie des services et de leurs responsables

Mettre en place des comités de partenariat qui réunissent les différents financeurs

Définir conjointement entre élus et associations des modalités et critères d'évaluation des projets

Construire des politiques associatives territoriales

Dans beaucoup de municipalités, les relations entre élus et associations se font secteur par secteur de manière non concertée et les décisions sont prises au cas par cas. Cela engendre inégalités et incohérences dans le positionnement d'une équipe par rapport aux associations de son territoire.

Nous engageons les élus à :

- **définir une véritable politique territoriale pour mobiliser les ressources de la société civile, nécessaires à l'efficacité des politiques publiques ;**
- **clarifier et rendre plus transparent le financement des associations ;**
- **développer des partenariats équilibrés dans la conduite des politiques publiques comme dans le soutien des initiatives associatives autonomes ;**
- **accompagner la construction des compétences associatives et soutenir l'expérimentation ;**
- **renforcer la coopération entre associations et services.**

Nous engageons les associations à faire preuve de transparence et à être des partenaires exigeants et loyaux dans la définition et la mise en œuvre de cette politique territoriale.

Nous, signataires de ce manifeste, demandons aux responsables politiques, associatifs et administratifs de renforcer le pacte démocratique territorial, nécessaire au rétablissement de la confiance des citoyens et au renouveau de notre démocratie, et nous engageons à promouvoir les propositions de ce texte.

Pour signer ce manifeste et porter avec nous ces propositions, rendez-vous sur le site

www.fonda.asso.fr

Premiers signataires

Marc Abélès, directeur d'études EHESS ; **Julien Adda**, militant et responsable associatif ; **Gérard Andreck**, président du conseil d'administration de la Macif ; **Edith Archambault**, professeur émérite Université Paris I ; **Edith Arnoult-Brill**, présidente du CNVA ; **Jean Auroux**, ancien ministre ; **Luc de Backer**, président du Réseau National des Maisons d'Associations ; **Jean-Louis Bancel**, président du Crédit Coopératif ; **Joëlle Barbieux-Morel**, présidente du Comité métallos ; **Martine Barthélémy**, Fonda, chercheur Cevipof ; **Jean Bastide**, président de France Bénévolat ; **Jean-Michel Belorgey**, conseiller d'Etat ; **Roger Belot**, président directeur général de la MAIF ; **Antoine Bevort**, professeur de sociologie au CNAM ; **Claude Birenbaum**, La plateforme ; **Yannick Blanc**, consultant ; **Marie-Christine Blandin**, sénatrice du Nord, les Verts ; **Jean-Michel Bloch-Lainé**, administrateur de l'Uniopss ; **Loïc Blondiaux**, professeur de science politique à Paris I ; **Didier Bonnavaud**, directeur de la régie de quartier Paris-Centre ; **Jean Boissonnat** ; **Zinn-Din Boukhenaiissi**, délégué général du CNLRQ ; **Patrick Boulte**, vice-président de Solidarités Nouvelles face au Chômage ; **Philippe Brachet**, administrateur de l'Adels et de France Qualité Publique ; **Céline Braillon**, présidente de l'Adels ; **Bernard Brunhes**, président de France Initiative ; **Martine Buron**, ancienne députée européenne et ancienne maire de Chateaubriant ; **Alain Caillé**, chercheur ; **Pierre Calame**, auteur de « La démocratie en miettes » ; **Marion Carrel**, maître de conférences en sociologie, Université Lille 3 ; **Roland Cayrol**, politologue ; **Philippe Chanical**, chercheur ; **Henryane de Chaponay**, CEDAL et Collectif Richesses ; **Hervé Chayneaud-Dupuy**, fondateur des ateliers de la citoyenneté ; **Chantal Chomel**, administratrice de la Fonda ; **Martine Cohen**, présidente d'Agir Solidairement Quartier Popincourt ; **Jean-Gabriel Cohn-Bendit**, secrétaire général du Réseau Education Pour Tous en Afrique ; **Nicole Cornibert**, secrétaire du Conseil de développement du pays Ouest-Charente ; **Anne David**, administratrice de la Fonda ; **Jacques Delors** ; **Serge Depaquit**, vice-président de l'Adels ; **Jean-Claude Detilleux**, vice-président délégué du Crédit Coopératif ; **Alain Detolle**, responsable associatif ; **Nicole Deyherassary**, confédération nationale du Crédit mutuel ; **Michel Dinet**, président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle ; **Tidiane Diouf**, président de la maison des associations de Roubaix ; **Patrick Doutreligne**, délégué général de la fondation Abbé Pierre ; **Tony Dreyfus**, vice-président de l'Assemblée nationale ; **Jean-Pierre Dubois**, président de la Ligue des Droits de l'Homme ; **Léon Dujardin**, secrétaire général du Réseau Européen d'Action Sociale ; **Jean-Claude Dumoulin**, responsable associatif ; **Olivier Dulucq**, élu local et militant associatif ; **Jean-Pierre Duport**, vice-président de la Fonda ; **Philippe Durand**, responsable associatif ; **Gabriel d'Elloy**, président d'association ; **Charles Fiterman**, ancien ministre ; **André Flageul**, président de l'UNA ; **Eric Forti**, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement Ile-de-France ; **Jean-Baptiste de Foucauld**, ancien commissaire au Plan ; **Laurent Frajerman**, professeur agrégé et chercheur en histoire, associé au CHS Paris I ; **Daniel Gaxie**, chercheur ; **Marie-Hélène Gillig**, déléguée générale du CEGES, ancienne députée au parlement européen ; **Benoît Granger**, association MicFin ; **Xavier Greffe**, professeur de sciences économiques, Paris I ; **Jacques Guénée**, vice-président Cadecs Paris ; **Sabine Hamot**, responsable associatif ; **Hélène Hatzfeld**, chercheur ; **Jacques Henrard**, président de la CPCA ; **Guillaume Houzel**, administrateur de la Fonda ; **Bernard Huart**, secrétaire général de la Fonda ; **Thierry Jeantet**, vice-président du PRG ; **Marie Lagune**, présidente de l'association Démocratie Locale Participative Paris 15^e ; **Pascal-Eric Laimy**, secrétaire national du PRG ; **Christine Ledésert**, directrice de centre social ; **Gérard Leseul**, ancien président du CJDES ; **Brigitte Lesot**, directrice générale mutuelle Chorom ; **Bruno Lestienne**, comité de quartier l'Hommelet à Roubaix ; **Patrick Lozès**, président du Cran ; **François Longermas**, militant écologiste, membre du bureau national du Parti de gauche ; **Bénédicte Madelin**, administratrice de l'Adels ; **Pierre Mahey**, administrateur de l'Adels ; **Edmond Maire**, président de la société d'investissement France Active ; **Claude Martinand**, président de l'Institut de la Gestion Déléguée ; **Bernard Massera**, président d'un centre social ; **Gustave Massiah**, ingénieur économiste, membre fondateur de l'AITEC ; **Frédéric Massot**, président du CJDES ; **Maïté Mathieu**, responsable Habitat et Humanisme Paris 13^e ; **Nonna Mayer**, chercheuse, présidente de l'Association française de science politique ; **Dominique Meda**, chercheur ; **Jacqueline Mengin**, administratrice de la Fonda ; **Philippe Merlant**, journaliste ; **Olivier Mongin**, directeur de la revue Esprit ; **Edgar Morin**, directeur de recherche émérite au CNRS ; **Henry Noguès**, professeur émérite de l'Université ; **Marc-Olivier Padis**, rédacteur en chef de la revue Esprit ; **Jacques Palard**, directeur de recherche au CNRS ; **Frédéric Pascal**, Conseil économique, social et environnemental ; **Solange Passaris**, présidente de ACEPP83 ; **Jean-François Pellissier**, membre du bureau de l'Adels, ancien maire adjoint ; **Christian Peltier**, administrateur Fonda Ouest et UNCU ; **Bernard Perret**, économiste ; **Yves Peuziat**, administrateur de l'Adels ; **Etienne Pflimlin**, président du Crédit mutuel ; **Frédérique Pigeon**, adjointe au Maire de Paris 18^e et conseillère de Paris ; **Jean-Pierre Raffin**, président d'honneur de France Nature Environnement ; **Jacques Remond**, administrateur de la Fonda ; **Henri Rey**, chercheur au Cevipof ; **Michel Rocard** ; **Jocelyne Roche** ; **Jean-Marc Roirant**, secrétaire général de la Ligue de l'enseignement ; **Dominique Rousseau**, professeur à l'université de Montpellier 1 ; **François Serrand**, Copras ; **Hervé Serieyx**, vice-président de l'Union des groupements d'employeurs de France ; **Marie-Christine Simiand**, présidente du Carnacq ; **Hugues Sibille**, président d'Avin et ancien délégué interministériel ; **Patrice Simounet**, vice-président de Ile-de-France Active ; **François Soulage**, président du Secours catholique ; **Roger Sue**, chercheur ; **Martine Timsit**, chercheur ; **Alain Touraine**, directeur d'études à l'EHESS ; **Jean Tournon**, secrétaire du comité de liaison des unions de quartier de Grenoble ; **Martine Trapon**, responsable associatif ; **Marie-Christine Vergiat**, députée européenne ; **Bernard Vacheron**, membre de Cactus-Initiatives ; **Pierre Vanlerenberghe**, président de la Fonda ; **Pierre Vergnolle**, responsable associatif ; **Patrick Viveret**, philosophe ; **Céline Whitaker**, citoyenne ; **Jean-Pierre Worms**, vice-président de la Fonda ; **Pierre Zémor**, président d'honneur de «Communication publique»...

